

Réunion du Conseil au niveau des ministres  
Paris, 25-26 mai 2011



© francovolpato - Fotolia.com

## Échanges et Emploi



## SESSION DE LA RCM CONSACRÉE AUX ÉCHANGES : ÉCHANGES ET EMPLOI

### VUE D'ENSEMBLE

1. À mesure que la reprise économique se confirme, l'une des priorités constantes des pouvoirs publics est d'assurer une croissance soutenue de l'emploi. Des marchés ouverts contribuent à la croissance et à l'amélioration de l'emploi. Quel que soit leur stade de développement économique, tous les pays tireront avantage non seulement du rejet du protectionnisme, mais aussi de la poursuite de la libéralisation.

2. Les importations facilitent le progrès technique et la diffusion mondiale de l'innovation, améliorant ainsi la productivité des entreprises et leur compétitivité à l'exportation, tandis que l'expansion des échanges peut contribuer à la croissance économique mondiale. Les entreprises sous-traitent et délocalisent pour réduire leurs coûts, s'approvisionner en intrants d'une plus grande qualité et améliorer leur compétitivité d'une manière générale.

3. Des mesures qui limitent l'accès aux sources étrangères de biens et services intermédiaires sont davantage susceptibles d'entraîner des fermetures d'entreprises et des pertes d'emplois – effets qu'elles cherchaient précisément à prévenir. Elles privent les entreprises exportatrices de l'accès à des facteurs de production importés peu coûteux incorporant une meilleure technologie ; il s'ensuit une perte de compétitivité qui se traduit presque invariablement par une situation plus défavorable sur le long terme pour les entreprises et pour les travailleurs qu'elles emploient.

4. Les liens entre la libéralisation des échanges et l'emploi sont complexes. L'ouverture des marchés crée des opportunités. Mais, pour que celles-ci puissent se concrétiser et leurs retombées positives bénéficier au plus grand nombre, des mesures d'accompagnement doivent aussi être prises. Ces mesures visent deux principaux objectifs : veiller à ce que les entreprises et les travailleurs puissent se saisir des opportunités offertes par une nouvelle ouverture des marchés et offrir une aide et un soutien appropriés à ceux qui en ont besoin.

- **La libéralisation des échanges a un effet positif sur le bien-être** – Les travaux de l'OCDE montrent que pour une augmentation d'un point de pourcentage de la part des échanges dans le produit national, les niveaux de revenu progressent de 1 à 3 pour cent. Les analyses menées par l'OCDE mettent également en évidence les avantages que pourrait engendrer une libéralisation des échanges entre pays en développement, qui font l'objet de droits de douane et de barrières non tarifaires beaucoup plus élevés que ceux qui s'appliquent aux échanges pays développés-pays en développement ou pays développés-pays développés.
- **La libéralisation des échanges peut favoriser l'emploi** – D'après des estimations réalisées dans le cadre de nouvelles recherches de l'OCDE, une réduction de 50 pour cent des droits de douane et des obstacles non tarifaires appliqués par les pays du G-20 sur les marchandises pourrait entraîner un accroissement sensible de l'emploi, pour les travailleurs qualifiés aussi bien que sans qualifications. Pour ces derniers, l'effet se situe entre 1 et 3 pour cent, tandis que pour les travailleurs qualifiés, il s'échelonne de 0.2-0.4 pour cent (Australie, Brésil, Indonésie, Italie) à 2.3-4.9 pour cent (Mexique, Pays-Bas, Royaume-Uni). Ces résultats sont la somme des effets d'une diminution du coût des échanges commerciaux, d'investissements plus élevés et d'une plus forte productivité.

- **Le commerce des services doit lui aussi être libéralisé** – Si les marchandises représentent encore la plus grande partie des échanges commerciaux, l'attention se porte de plus en plus sur le commerce des services. Une analyse récemment menée par l'OCDE modélise un scénario hypothétique d'une réduction de 50 pour cent des restrictions pesant sur l'IDE. Les résultats indiquent que l'emploi pourrait sans doute augmenter de plus de 1 pour cent sur le court terme. De plus, cette analyse montre que la libéralisation de l'IDE dans le domaine des services n'entraînerait de destruction nette d'emplois à court terme dans aucun des pays du G-20.

5. Pour réaliser les bénéfices décrits ci-dessus, il est nécessaire de connaître en détail les secteurs et les mesures qui restreignent les échanges. C'est là une tâche particulièrement difficile en ce qui concerne le commerce des services, où les obstacles réglementaires qui entravent le bon fonctionnement des marchés sont multiples. Simultanément, les services sont à l'origine de plus des deux tiers du produit intérieur brut à l'échelle mondiale et fournissent plus de 50 pour cent de l'emploi dans les grandes économies. La fourniture efficace de services est indispensable à la croissance. Des services de base comme les télécommunications et la finance influent sur tous les autres secteurs de l'économie, tandis que les services d'enseignement et de santé ont une incidence directe sur le bien-être des populations.

6. La poursuite de la libéralisation des échanges de services constitue un enjeu économique majeur à cet égard, avec des effets potentiellement très positifs sur le marché du travail. L'OCDE examine l'ouverture des marchés sous l'angle du commerce des services, en élaborant des indicateurs en vue de la construction d'un indice de restrictivité des échanges de services (IRES) offrant aux décideurs et aux négociateurs les informations et les instruments de mesure dont ils ont besoin pour identifier les obstacles, améliorer le contexte dans lequel s'exerce l'action publique, négocier des accords internationaux et libéraliser les échanges internationaux de services.

7. Les économies en développement et émergentes font face à des défis et des opportunités spécifiques en ce qui concerne le commerce et l'emploi. Les pays qui visent à promouvoir une croissance induite par les exportations doivent, entre autres défis, intégrer les chaînes de valeur mondiales, mettre en place des politiques appropriées en matière d'IDE, réduire les coûts commerciaux et traiter la vulnérabilité liée aux fluctuations cycliques de la demande extérieure. Les pays moins avancés pourraient être confrontés à des contraintes supplémentaires en ce qui concerne l'expansion du commerce et la création d'emplois, nécessitant par exemple une accentuation des efforts sur les plans de la facilitation des échanges et du renforcement des capacités commerciales. Des questions en rapport avec la main-d'œuvre peuvent également se poser, en termes par exemple de parité homme-femme, de développement du capital humain, de distribution des revenus, de protection sociale et de droits des travailleurs. Pour de nombreux pays, l'interface entre les échanges et l'emploi offre des perspectives économiques prometteuses mais présente aussi des défis qui doivent être surmontés pour que ces perspectives se concrétisent.

8. L'OCDE travaille avec un large réseau d'organisations internationales afin de mieux comprendre les mécanismes par lesquels les échanges interagissent avec l'emploi, afin d'éclairer les décisions relatives à l'action publique de demain. Cette démarche s'articule autour de l'Initiative de collaboration internationale sur le commerce et l'emploi ([ICICE](#)), couvrant de nouvelles recherches, une série de conférences et de nouvelles publications.

9. En résumé, maximiser le volume et la qualité de l'offre d'emploi continuera de figurer au premier rang des priorités pour les décideurs à mesure que la reprise économique mondiale se confirme. Les échanges joueront un rôle accru de catalyseur à cet égard. De plus, les politiques visant à promouvoir une plus grande ouverture des marchés peuvent offrir des avantages économiques d'autant plus importants pour les pays de l'OCDE et leurs partenaires des marchés émergents et des pays en développement qu'elles seront accompagnées par des politiques complémentaires appropriées. Un train de mesures intégrées pourrait comporter les éléments suivants :

- Mettre en œuvre des efforts vigoureux et concertés pour abaisser les barrières à l'intégration économique en diminuant les coûts du commerce et en réduisant la discrimination en matière de commerce international, notamment dans le domaine des services ;
- Accroître les investissements visant à éliminer les contraintes actives aux échanges dans les pays en développement, par exemple, par le biais de l'Aide au commerce ;
- Au niveau multilatéral, poursuivre les efforts en vue d'assurer une conclusion des négociations de l'OMC dans le cadre du Programme de Doha pour le développement, à la fois ambitieuse et équilibrée, qui couvrirait l'ensemble des aspects et qui interviendrait en temps opportun ;
- Dans le cadre de nouveaux accords régionaux, veiller à ce que l'ouverture des marchés engendre un minimum de distorsions pour les économies tierces, en tenant compte des règles de l'OMC, des « meilleures pratiques » et de la possibilité d'une multilatéralisation ultérieure ;
- Poursuivre les efforts de l'OCDE et de ses partenaires pour appuyer la réforme à travers l'analyse des politiques publiques, le dialogue et l'information du public afin de promouvoir une meilleure compréhension des relations entre le commerce et l'emploi.

## LES ÉCHANGES, L'EMPLOI ET L'OCDE

### NOTE DE RÉFLEXION

#### Introduction

10. Les défis concernant les échanges et l'emploi – et l'interface entre ces deux domaines – continuent de faire partie des priorités des pays membres de l'OCDE et de leurs partenaires dans le monde entier. La mondialisation a contribué de façon déterminante aux processus d'intégration économique et de changement structurel, conduisant à une augmentation des opportunités d'emploi et à plus de bien-être, mais créant en même temps des difficultés d'ajustement, y compris sur le marché du travail. De par sa forte implication dans les domaines des échanges et de l'emploi, l'OCDE est à même de fournir des statistiques, des analyses et des recommandations d'action, d'étayer le dialogue sur les politiques à suivre et de diffuser des informations auprès d'un large éventail d'acteurs.

#### Les questions relatives aux échanges et à l'emploi à l'OCDE : les 50 premières années

11. Le texte fondateur de l'OCDE, à savoir la *Convention relative à l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques*, entrée en vigueur le 30 septembre 1961, comprend dans son préambule une référence expresse à l'importance du commerce, reconnaissant que « la poursuite de l'expansion du commerce mondial constitue l'un des facteurs les plus importants propres à favoriser l'essor des économies des divers pays et à améliorer les rapports économiques internationaux ». L'article 1 de la Convention donne concrètement pour mandat à l'OCDE de promouvoir des politiques visant à « réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'**emploi** et une progression du niveau de vie dans les pays membres, tout en maintenant la stabilité financière, et à contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale » et à « contribuer à l'expansion du **commerce** mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire conformément aux obligations internationales »<sup>1</sup>. Ainsi, le commerce et l'emploi sont des questions prioritaires pour l'Organisation depuis sa création. De fait, l'organisation à laquelle l'OCDE a succédé, à savoir l'Organisation Européenne de Coopération Économique, avait déjà travaillé sur des questions similaires pendant plus d'une décennie lors de la création de l'OCDE.

12. Les comités de l'OCDE chargés respectivement des questions commerciales et de l'emploi ont tous deux été créés le 30 septembre 1961. Le Comité des échanges et le Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales<sup>2</sup> ont l'un comme l'autre pris l'initiative de travaux d'analyse, de recommandations et d'instruments juridiques qui ont permis aux politiques de progresser conformément aux objectifs de l'OCDE tels qu'ils sont énoncés dans la Convention. Par ailleurs, leurs mandats respectifs soulignent l'importance de la coopération et des relations de travail avec les autres organes de l'OCDE traitant de questions connexes. La capacité institutionnelle d'appréhender des questions horizontales se situant à l'interface du commerce et de l'emploi représente un véritable atout pour l'OCDE. Par exemple, en 1996 et en 2000, les deux Comités ont lancé des travaux sur les échanges internationaux et les normes fondamentales du travail, à un moment où certains autres organismes internationaux n'étaient pas en

---

<sup>1</sup> Caractères gras ajoutés.

<sup>2</sup> Désigné à l'origine sous le nom de Comité de la main-d'œuvre et des affaires sociales, le Comité s'appelle ainsi depuis 1991.

mesure de se pencher sur cette question. Les autres exemples d'activités transversales abondent : c'est le cas notamment des chapitres des *Perspectives de l'emploi* qui examinent les conséquences du commerce et de la mondialisation pour le marché du travail ou des *documents de travail sur la politique commerciale* qui analysent les effets de la libéralisation des échanges sur le bien-être. Des travaux plus généraux – menés en vertu de mandats ministériels et faisant appel à la participation de multiples directions de l'OCDE – ont été entrepris, par exemple, au cours des années 90 dans le contexte de l'*Étude de l'OCDE sur l'emploi* et durant les années 2000 à l'occasion du projet sur *les échanges et l'ajustement structurel*.

13. Cinq décennies de travaux de l'OCDE sur des questions liées aux échanges et à l'emploi ont confirmé la validité et l'importance des mandats initiaux concernant la promotion du commerce et de l'emploi, énoncés dans la Convention relative à l'OCDE. Maximiser les effets positifs de l'expansion des échanges et de l'emploi dans le contexte d'une stratégie de développement durable constitue un objectif permanent à la réalisation duquel peut contribuer le type de travaux sur les politiques dans lesquels l'OCDE excelle. L'environnement économique international est dynamique, ce qui signifie que les politiques innovantes doivent faire l'objet d'examen, d'évaluations et de révisions périodiques. Simultanément, certains principes et aspects fondamentaux ont un caractère permanent. Dans le cas des échanges et de l'emploi, on constate que les institutions, nationales aussi bien qu'internationales, jouent un rôle critique, qu'il faut mettre en place un cadre d'action comprenant notamment des mesures propres à assurer une libéralisation plus poussée, une bonne gouvernance et la primauté du droit, et qu'il importe de veiller à établir un environnement solide pour l'activité d'entreprise, de préserver et de cultiver les ressources humaines et naturelles et d'assurer un filet de sécurité approprié.

### **La contribution des échanges à une reprise économique durable**

14. La crise financière qui a éclaté en septembre 2008 a débouché sur le plus grand défi économique que les pays aient connu depuis la Seconde guerre mondiale. La crise s'est presque immédiatement propagée à l'économie réelle, les échanges s'étant contractés de 12.5 pour cent en volume en 2009 (soit le recul le plus prononcé depuis plus de soixante-dix ans) et le chômage ayant atteint des niveaux sans précédent depuis des décennies dans certains pays de l'OCDE. L'ouverture des marchés n'est pour rien dans ces pertes d'emplois. Si la forte intégration des marchés internationaux de biens et services a sans doute contribué à la propagation du choc conjoncturel, la récession mondiale est le résultat de déséquilibres macroéconomiques, de dysfonctionnements du secteur financier et du manque d'efficacité du cadre réglementaire, et non de l'ouverture des marchés. Par ailleurs, l'ouverture commerciale aide aussi les économies à se redresser plus rapidement en étant plus adaptables et moins tributaires d'une demande intérieure limitée.

15. La forte contraction des échanges enregistrée en 2009 aurait été inférieure à 12.5 pour cent si les échanges commerciaux étaient comptabilisés en termes de valeur ajoutée, et non en termes bruts. En effet, les échanges de biens et services intermédiaires représentent 56 pour cent des échanges de biens et 73 pour cent des échanges de services. Cependant, le plus important, dans le contexte actuel, est que les échanges de biens et services intermédiaires sont au cœur des gains de productivité. D'après une analyse réalisée par l'OCDE au niveau des pays et des branches d'activité, ces échanges ont un impact positif sur la productivité totale des facteurs ([\*Les échanges de biens et services intermédiaires\*](#)) étant donné que les intrants étrangers intègrent la technologie étrangère. De surcroît, l'analyse de l'OCDE, faisant une distinction entre les changements induits par la technologie et les changements dus à l'efficacité, met en évidence une relation positive entre les échanges de biens et services intermédiaires et les gains d'efficacité.

16. Des obstacles à l'importation de biens et services intermédiaires seraient particulièrement préjudiciables aux pays qui les imposent : les entreprises participant à des réseaux de production internationaux rechercheront probablement d'autres fournisseurs si elles craignent l'apparition de

nouveaux obstacles. Ainsi, les entreprises établies dans des pays qui envisagent d'imposer des restrictions à l'importation devront, tout en perdant une source majeure de gains de productivité, assumer le coût de ces restrictions sous la forme d'une réduction de leurs exportations, avec un effet multiplicateur dans l'ensemble de l'économie, jusqu'aux entreprises locales qui sont indirectement tributaires de ces échanges.

17. Le commerce international a retrouvé des niveaux proches de ceux d'avant la crise, mais le chômage atteint encore des sommets inacceptables dans la plupart des économies de l'OCDE. Il n'est donc pas surprenant que la nécessité de soutenir les échanges en tant que moteur de la croissance et de l'emploi figure de nouveau au premier rang des priorités.

18. Lors du Sommet du G-20 de Toronto en juin 2010, l'OCDE a été chargée de mener, en collaboration avec la Banque mondiale, l'OMC et l'OIT, une étude sur les liens entre le commerce et l'emploi, et d'en présenter les résultats au Sommet du G-20 de Séoul, en novembre. Cette étude, qui a porté sur un large éventail de questions en rapport avec les échanges et l'emploi dans le contexte d'une reprise économique fragile, a débouché sur un certain nombre de conclusions essentielles fondées sur des recherches antérieures et de nouveaux travaux de modélisation économique. Elle contenait aussi des analyses et des recommandations s'appuyant sur des données concrètes, dont certaines sont résumées ici.

19. Il est manifeste que la crise a durement touché les travailleurs, mais l'étude note que la situation aurait pu être beaucoup plus grave si les gouvernements du monde entier n'avaient pas pris des mesures vigoureuses rapidement. Plus de 210 millions de personnes, selon les estimations, étaient sans emploi dans le monde au moment où a été réalisée l'étude, soit 30 millions de plus qu'en 2007. Le chômage a progressé dans toutes les régions du monde sous l'effet à la fois d'un ralentissement de la croissance de l'emploi et d'une augmentation de la population active.

20. L'étude souligne que les échanges commerciaux pourraient apporter un soutien puissant à la reprise et à la création d'emplois. Les données disponibles montrent comment l'ouverture commerciale contribue à la croissance et à l'emploi, processus qui est renforcé par des politiques d'accompagnement appropriées. Les pays qui ont choisi de s'ouvrir aux échanges sont mieux parvenus à entretenir la croissance et à se développer que ceux qui ne l'ont pas fait. Outre qu'ils renforcent l'efficacité, les échanges facilitent le progrès technologique et la diffusion des innovations à l'échelle mondiale. Ces facteurs économiques fondamentaux constituent la principale source d'amélioration de la productivité sur le long terme, laquelle est indispensable pour accroître le revenu par habitant.

21. En dépit des liens positifs puissants qui existent entre les échanges, la croissance et l'emploi, les changements structurels doivent se traduire, pour favoriser la croissance, par une contraction des secteurs peu efficaces afin de permettre aux secteurs plus efficaces de se développer. Cette réaffectation peut parfois être lente, difficile et potentiellement incomplète. Cela étant, l'évolution des courants commerciaux internationaux n'est que l'un des nombreux facteurs de ce mouvement continu des travailleurs des entreprises en déclin vers les entreprises en expansion. Les autorités nationales ont un rôle important à jouer en facilitant et en accélérant ce processus, ainsi qu'en protégeant les groupes les plus vulnérables. Des politiques bien conçues dans les domaines de l'économie, du marché du travail, de l'enseignement et de la protection sociale peuvent permettre aux bénéficiaires potentiels d'une plus grande ouverture commerciale de mieux exploiter les possibilités qui leur sont offertes, tout en aidant les personnes qui perdent leur emploi à acquérir de nouvelles qualifications et à prendre un nouveau départ. Dans les pays en développement moins avancés, en particulier, les capacités commerciales sont parfois limitées par les insuffisances des institutions et des infrastructures ou par d'autres contraintes. L'initiative internationale relative à l'Aide pour le commerce rassemble donateurs et partenaires dans le but de remédier au handicap que constituent ces contraintes de capacité.

22. Un processus continu d'ouverture aux échanges et aux investissements est indispensable pour assurer une reprise durable. Les pays du G-20 ont manifesté leur volonté d'agir collectivement pour empêcher une montée du protectionnisme pendant la crise et pour préserver ainsi les progrès déjà accomplis dans la voie de marchés mondiaux plus ouverts. Néanmoins, l'étude note qu'il serait possible de faire beaucoup plus pour stimuler les échanges, la croissance et l'emploi. Un programme concerté de libéralisation des échanges et de l'investissement – à commencer par un nouvel engagement à conclure sans retard les négociations sur le Programme de Doha pour le développement – pourrait constituer, sans créer d'endettement, une nouvelle source de dynamisme pour le monde entier, tout en contribuant à un rééquilibrage de l'économie mondiale. Le G-20 peut jouer un rôle important à cet égard. Se fondant sur les résultats indicatifs de nouvelles recherches menées par l'OCDE, l'étude estime qu'une réduction de 50 % des droits de douane et des barrières non tarifaires par les pays du G-20 conduirait à une augmentation significative du revenu national de tous les pays du G-20 et de leurs partenaires. On estime généralement que la croissance s'en trouverait majorée de 1 % à 4 % dans la quasi-totalité des pays du G-20 sur le court terme et que le pourcentage pourrait atteindre 7 % sur le long terme. Les estimations des gains potentiels sur le front de l'emploi sont elles aussi impressionnantes, se situant généralement dans une fourchette de 1 % à 2.5 % sur le court terme et atteignant jusqu'à 5 % à plus longue échéance<sup>3</sup>.

23. L'analyse ci-dessus ne tient pas pleinement compte des avantages potentiels d'une ouverture encore plus poussée des marchés, car elle exclut les gains qui résulteraient de réformes des secteurs de services. Les services représentent la plus grande partie de l'activité économique dans les économies avancées et dans un nombre croissant de pays en développement. D'après une étude économétrique récemment réalisée par l'OCDE sur un seul aspect de la réforme des secteurs de services (l'IDE), il semblerait qu'une réduction de 50 % des restrictions pesant sur l'IDE aboutit en moyenne à une augmentation de 7 % des flux d'IDE<sup>4</sup>. Or, cette augmentation peut elle-même avoir une incidence sur le marché du travail. À court terme, les estimations réalisées dans le cadre de cette étude indiquent que la libéralisation de l'IDE aurait un effet limité mais positif sur l'emploi des travailleurs qualifiés, pouvant atteindre 1.4 %. Dans le cas des travailleurs non qualifiés, l'estimation est comparable, avec une augmentation de l'emploi allant jusqu'à 1.2 % sur le court terme. En outre, les estimations révèlent que la libéralisation de l'IDE lié aux services n'entraînerait de perte nette d'emploi à court terme dans aucun des pays du G-20. Sur le long terme, une fois que les économies du G-20 connaîtront à nouveau le plein emploi, la libéralisation de l'IDE se traduirait surtout, d'après les estimations, par des transferts d'emplois entre secteurs et entre travailleurs qualifiés et travailleurs sans qualifications. Les gains engendrés par la libéralisation des services viendraient s'ajouter à ceux découlant de la libéralisation des échanges de biens.

24. La libéralisation du commerce exerce des effets complexes sur le marché du travail selon le sexe. Les échanges commerciaux produisent des possibilités économiques qui peuvent contribuer à la création d'emplois, notamment dans des secteurs comme les textiles et l'habillement, où les femmes sont

---

<sup>3</sup> Ces résultats ont été obtenus au moyen d'un modèle d'équilibre général calculable (MEGC) du commerce mondial tenant compte des économies d'échelle et de la concurrence imparfaite. Cette modélisation permet de quantifier de façon cohérente les effets des politiques publiques sur les différents marchés, secteurs et pays. Il convient toutefois de signaler que la représentation des marchés du travail reste une approximation grossière des interactions complexes qui existent dans la réalité. Pour les besoins de la présente étude, on a retenu deux spécifications qui donnent ensemble une idée de l'éventail des évolutions possibles du marché du travail après des réformes commerciales. Dans un scénario (celui de la récession), on tient compte du fait que des travailleurs involontairement sans emploi passeraient dans l'emploi au niveau donné de salaire réel dès qu'une expansion de la production nécessiterait l'embauche d'un plus grand nombre de travailleurs. Dans un scénario alternatif de long terme, les marchés du travail sont toujours à l'équilibre, il n'y a pas de chômage involontaire et l'offre de travail réagit positivement à l'augmentation des salaires.

<sup>4</sup> Les résultats s'échelonnent de zéro dans les marchés où l'IDE est déjà complètement libéralisé à 12 % dans les marchés où les restrictions sont les plus grandes.



particulièrement nombreuses<sup>5</sup>. Le développement des possibilités d'emploi offertes aux femmes peut se traduire par une augmentation de la part des ressources d'un ménage dont la femme peut disposer et conduire de ce fait à des investissements plus importants dans la santé et l'éducation des futures générations<sup>6</sup>. Cependant, dans beaucoup de pays, la capacité des femmes à tirer avantage du développement des échanges se heurte, entre autres, à un accès insuffisant aux ressources économiques (capitales, notamment) et à l'éducation, ainsi qu'à la discrimination professionnelle et à des écarts de rémunération persistants par rapport aux hommes. Par ailleurs, les femmes peuvent aussi être plus nombreuses dans certains secteurs soumis à des ajustements structurels difficiles, par exemple du fait de leur surreprésentation dans les petites exploitations agricoles des pays à faible revenu. Certains de ces problèmes sont traités dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, notamment au moyen de programmes spéciaux de renforcement des capacités s'inscrivant dans le contexte de l'initiative internationale relative à l'aide pour le commerce. Plus généralement, les initiatives de l'OCDE visent à promouvoir l'égalité entre les sexes dans des domaines comme l'éducation, l'emploi et l'entrepreneuriat. Ces politiques peuvent permettre aux femmes de mieux tirer parti des possibilités offertes par le marché du travail sous l'effet de la libéralisation des échanges.

25. Par ailleurs, la qualité des emplois est un aspect important à prendre en compte dans ce contexte. Le développement des échanges et de l'investissement peut contribuer à l'amélioration des conditions de travail et à la promotion des normes internationales. Si c'est principalement aux pouvoirs publics qu'il incombe d'adopter des dispositions législatives, de veiller à leur application et de respecter les normes internationalement reconnues, les entreprises, notamment les entreprises multinationales (mais aussi, de plus en plus, les petites et moyennes entreprises) sont encouragées à respecter les droits de l'homme et à promouvoir des normes sociales et environnementales élevées, ainsi qu'une bonne gouvernance dans leurs activités, y compris le long des chaînes d'approvisionnement. Le processus permanent d'examen et d'actualisation des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales devrait contribuer à la réalisation de cet objectif.

## Perspectives

26. Les questions liées aux échanges et à l'emploi restent au premier rang des priorités pour l'OCDE. En 2010, l'Organisation a lancé l'Initiative de collaboration internationale sur le commerce et l'emploi (ICICE). Cette initiative, mise en œuvre au cours du biennium 2011-12, rassemble 10 organisations internationales<sup>7</sup>. Il s'agit d'un effort collectif visant à examiner et mieux comprendre la relation entre les échanges et l'emploi, notamment quant à leurs conséquences du point de vue des politiques publiques. L'ICICE comprend un ensemble important de recherches nouvelles, trois conférences régionales (en Asie, en Afrique et en Amérique Latine), un Forum mondial sur les échanges et une série de documents de travail et de publications destinés à assurer la diffusion d'un volume important de nouvelles informations sur la question. En quelques mots, l'initiative ICICE vise à permettre une meilleure compréhension des interactions entre les échanges et l'emploi, afin de promouvoir le dialogue et de parvenir à des conclusions orientées vers l'action.

---

<sup>5</sup> D'après une étude réalisée par l'OCDE, par exemple, les femmes représentent de 53 % à 90 % des effectifs de nombreux secteurs exportateurs dans les pays en développement à revenu intermédiaire. Cf. Korinek, J. (2005), *Trade and Gender: Issues and Interactions*, Trade Policy Working Paper No.24, OCDE.

<sup>6</sup> Pour de plus amples informations sur les avantages économiques d'une augmentation de l'emploi des femmes, cf. Banque mondiale (2006), *L'égalité des sexes, un atout économique – Un plan d'action du groupe de la Banque mondiale (2007–10)*.

<sup>7</sup> Participent à cette initiative les institutions suivantes : BAD, BAfD, BID, BM, CEPALC, CNUCED, OCDE, OEA, OIT et OMC.

27. Bien que de très nombreux travaux aient été réalisés dans ce vaste domaine, il n'est pas étonnant que certaines lacunes subsistent étant donné sa complexité. L'ICICE permettra de s'attaquer aux questions les plus difficiles grâce à un programme de recherche ambitieux. Ce programme s'appuie sur deux axes de recherche complémentaires, à savoir des examens thématiques et des études par pays. Les examens thématiques porteront notamment sur les questions suivantes : les conséquences de la libéralisation des échanges pour les rémunérations ; les échanges de tâches ; les échanges, l'emploi et l'égalité entre les sexes ; les réseaux de valeur mondiaux et la productivité ; les échanges, les délocalisations et les migrations ; les conséquences des accords commerciaux régionaux pour l'emploi ; les échanges, l'emploi et l'ajustement ; l'économie politique de la libéralisation des échanges ; les mutations structurelles et l'évolution de l'emploi ; la mondialisation et la situation des travailleurs ; les échanges, la productivité et l'emploi ; les échanges et l'emploi informel ; les échanges agricoles et l'emploi. Alors que les examens thématiques porteront sur des questions transversales intéressant les différentes économies, les études par pays viseront à analyser de façon plus approfondie certaines questions relatives aux échanges et à l'emploi qui se posent dans certains pays. Elles couvriront un large échantillon de pays de l'OCDE et d'économies en développement, en mettant l'accent sur les évolutions du marché du travail liées aux échanges et sur les institutions et politiques pertinentes. Les résultats des diverses recherches serviront de base empirique pour le dialogue sur les politiques à suivre qui se déroulera dans le cadre des trois conférences régionales et du Forum mondial sur les échanges devant avoir lieu en 2011. Les travaux effectués dans le contexte de toutes ces activités serviront à la réalisation d'un rapport de synthèse qui devrait paraître en 2012, pour la Réunion du Conseil au niveau des Ministres.

28. Bien que le secteur des services constitue la principale source d'emplois dans les pays de l'OCDE et dans un nombre croissant de pays en développement, sa part dans le commerce international – de l'ordre de 20 % – reste relativement modeste. Cela tient au fait que certains services peuvent difficilement faire l'objet d'échanges internationaux, mais aussi à la persistance d'obstacles à l'IDE et la réglementation des autorisations et des qualifications, ainsi qu'à des formalités administratives qui peuvent être particulièrement pesantes pour des fournisseurs étrangers. Les coûts macroéconomiques de ces obstacles peuvent être substantiels. Le coût et la qualité des services de base comme les télécommunications, la distribution et l'intermédiation financière ont une influence déterminante sur la compétitivité des entreprises. Des recherches toujours plus nombreuses viennent éclairer les liens entre l'efficacité des secteurs de services, la productivité des entreprises qui, en aval, utilisent ces services comme intrants, l'intensité de qualifications de la production, la demande de travailleurs ayant un bon niveau d'instruction et la rémunération de ces derniers. Les enseignements que l'on peut en tirer pour l'action publique sont clairs. Des efforts de libéralisation réduisant les coûts d'entrée et de fonctionnement des prestataires de services étrangers devraient stimuler l'investissement et la production, avec des avantages directs pour les consommateurs, un élargissement des opportunités économiques et une amélioration de la compétitivité des entreprises. À leur tour, ces progrès pourraient avoir des effets notables sur le marché du travail. Il est donc naturel que le commerce des services occupe une place importante dans le programme de travail actuel de l'OCDE.

29. Le Comité des échanges de l'OCDE compile actuellement des données et informations internationalement comparables sur les mesures « à l'intérieur des frontières » qui influent sur le commerce des services afin d'étayer un vaste programme de libéralisation pour les secteurs de services et de promouvoir le développement et la croissance dans les pays développés et tout autant que dans les grandes économies émergentes. L'indice de restrictivité des échanges de services sera composé d'indicateurs recouvrant les principaux secteurs de services. Ces indicateurs peuvent contribuer à l'analyse des accords commerciaux et servir de point de comparaison pour l'évaluation des progrès en matière d'ouverture des marchés. Le projet est dans une phase pilote couvrant un petit nombre de secteurs dans les pays de l'OCDE mais il sera étendu à l'ensemble des secteurs ainsi qu'aux principales économies émergentes.

30. Au cours des mois à venir, le Comité des échanges de l'OCDE privilégiera une étroite collaboration, sur un pied d'égalité totale, avec l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde, l'Indonésie, la Fédération de Russie et les autres pays intéressés qui sont des fournisseurs importants de services. Parallèlement à la mise au point de l'indice de restrictivité des échanges de services, l'analyse de l'interaction entre le commerce des services et les échanges de biens sera poursuivie. Cette analyse portera sur deux domaines ayant une importance économique substantielle et en rapport avec le marché du travail : le rôle des services en tant que consommation intermédiaire dans le secteur manufacturier et le rôle des services dans les liaisons entre les marchés internationaux.

31. Les crédits à l'exportation constituent un autre domaine dans lequel les travaux doivent se poursuivre avec un certain nombre de pays émergents. L'OCDE est dépositaire des règles énoncées dans l'Arrangement relatif aux crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public. Celles-ci visent à promouvoir des échanges libres et efficaces, notamment grâce à l'élimination des subventions et à la réduction des distorsions commerciales, tout en créant des conditions équitables, transparentes et concurrentielles. Plusieurs pays émergents jouent aujourd'hui un rôle de premier plan en tant qu'exportateurs et fournisseurs de crédits à l'exportation. Il est important qu'ils participent aux règles de l'Arrangement, notamment leur conception et leur mise en œuvre. L'adhésion du Brésil en qualité de Participant à part entière à l'Accord sectoriel sur les aéronefs constitue un pas important dans cette direction. Plus récemment, le Secrétaire général, M. Gurría, a invité la Chine et la Russie à adhérer à l'Accord sectoriel sur les aéronefs et à l'ensemble des règles établies par l'OCDE en matière de crédits à l'exportation.



[www.oecd.org](http://www.oecd.org)

**OCDE Paris**  
**2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16**  
**Tel.: 33 (0) 1 45 24 82 00**